

Des garanties essentielles aux couvertures les plus pointues, Groupama met tout son savoir-faire à votre disposition pour vous apporter un diagnostic pertinent et vous aider à faire le bon choix.

Parce que vous êtes éleveur, vous n'avez pas les mêmes préoccupations qu'un céréalier, un viticulteur ou un maraîcher. Pouvoir vous proposer des garanties spécifiques à votre filière de production fait toute la différence.

**RÉFÉRENCE VOUS PROPOSE UNE PROTECTION COMPLÈTE POUR :**

- les **pertes financières** de votre exploitation,
- vos **responsabilités** en tant que professionnel,
- les **dommages** subis par vos bâtiments, votre matériel et vos marchandises,
- vos **animaux** et vos **accidents** d'élevage.

**Groupama, premier assureur des exploitants agricoles, vous propose une gamme complète d'assurances qui couvre tous vos besoins professionnels et privés.**

**Groupama protège :**

- votre exploitation, vos bâtiments, vos marchandises,...
- vos pertes de récoltes suite à un aléa climatique,
- vos tracteurs et matériels agricoles.

**Groupama vous aide également à :**

- financer vos investissements,
- valoriser votre épargne professionnelle,
- protéger vos proches et vos salariés.

**N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller Groupama**

Édition Janvier 2010

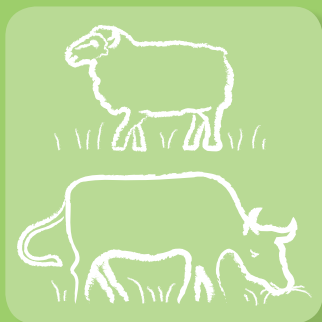
Document et visuels non contractuels - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles. Entreprise régie par le Code des assurances. Groupama Banque - S.A. au capital de 103 978 112 euros - 67, rue Robespierre, 93107 Montreuil CEDEX - 572 043 800 RCS Bobigny - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 006 369 - www.groupamabanque.com - **Votre assureur est intermédiaire en opérations de banque de Groupama Banque S.A.** - Groupama participe à la protection de l'environnement en utilisant un fournisseur référencé « Imprim'vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement et finance le recyclage des imprimés par la taxe Ecofolio - Crédits photos : Groupama / Gettyimages / Fotolia - Graphic Plus - Réf : 44 492A



[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)

Toujours là pour moi.

# ÉLEVEURS



**ENTREPRENDRE  
PROTÉGER  
ACCOMPAGNER**

**L'assurance multirisque  
agricole au service  
des éleveurs**

**RÉFÉRENCE**

**Groupama  
100%  
avec les  
PROS**

[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)



**Toujours là pour moi.**

## ■ PROTÉGEZ VOTRE REVENU

Groupama vous indemnise en cas de pertes financières de l'exploitation liées à l'interruption ou à la réduction d'activité suite à un sinistre garanti (par exemple : un incendie).

## ■ COUVREZ VOS RESPONSABILITÉS EN TANT QUE PROFESSIONNEL

Groupama vous propose une protection complète. Lors de la vente de vos productions (lait ou viande), Groupama prend en charge l'indemnisation :

- des marchandises contaminées,
- des frais de destruction des marchandises contaminées,
- des frais de décontamination des bâtiments,
- des frais de réhabilitation d'image et des pertes de revenu des clients de l'exploitation (en option).

## ■ ASSUREZ VOS BÂTIMENTS, VOTRE MATÉRIEL ET VOS MARCHANDISES

- Groupama protège votre production à chaque étape et vous indemnise pour les dommages sur vos matériels spécifiques (salle de traite traditionnelle, robot de traite, distributeur automatique de concentré...).
- Et en cas d'immobilisation de votre matériel\*, avec le rééquipement à neuf, vous redémarrez votre activité au plus vite avec un matériel équivalent.

\* Pour le matériel de moins de 10 ans.



## ■ PROTÉGEZ VOS ANIMAUX

Groupama protège vos animaux, de la naissance à la vente, en cas de :

- mortalité suite à un accident ou une maladie\* des ovins, caprins, bovins, ainsi que des animaux reproducteurs,
- mortalité suite à un accident dès l'âge de 12 mois pour les bovins,
- incapacité temporaire ou permanente à la reproduction des animaux,
- vol des animaux reproducteurs.

\* Hors maladies réputées contagieuses.



## RÉFÉRENCE, c'est aussi :

### ■ Une couverture sur mesure

Groupama prend en compte les spécificités de votre filière et de vos activités complémentaires. Ainsi, vous bénéficiez d'un accompagnement professionnel pour choisir au mieux vos garanties, vos franchises et vos indemnisations.

### ■ Un accompagnement dans la maîtrise des nouveaux risques grâce à :

- des garanties qui prennent en compte les évolutions réglementaires (normes environnementales, sanitaires, etc.),
- des garanties étendues pour vos activités de diversification (vente directe sur l'exploitation ou sur les marchés, les foires, les salons ; activités agro-touristiques ; production d'énergies renouvelables et même votre atelier de méthanisation ; etc.).



**Vous souhaitez équiper votre exploitation avec des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, installations de biogaz, éoliennes...) ?  
Groupama vous suit dans vos projets.**

### ■ Des services aux professionnels

- Un service de renseignement et d'aide juridique pour votre activité professionnelle.
- Vous êtes épaulé par des professionnels du droit du travail et du droit civil.
- Un service de prévention pour une meilleure connaissance et gestion de vos risques.

## Ils vous en parlent...



Si un incendie ravageait ma salle de traite, mon tank à lait et son contenu, je serais indemnisée grâce à RÉFÉRENCE. Et avec le rééquipement à neuf, je pourrais acheter un matériel équivalent. Je préserverais ainsi la valeur et la performance de mon matériel.



*Claire, 36 ans, éleveur ovins lait*



Si mes vaches étaient amenées à s'échapper et à consommer des ifs, elles pourraient mourir suite à la météorisation. Avec RÉFÉRENCE, je serais indemnisé pour leur valeur.



*Patrice, 42 ans, éleveur bovins viande*



Si l'une de mes vaches laitières réussissait à s'échapper sur une route à trafic important, un automobiliste ne pourrait pas l'éviter. Je perdrais mon animal et en plus, je serais responsable des dégâts causés lors de l'accident.

Avec RÉFÉRENCE, je serais indemnisé pour l'animal que j'aurais perdu et l'automobiliste serait également indemnisé.



*Marc, 29 ans, éleveur bovins lait*